



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le jeudi 18 octobre,
Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur André MOLINO, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : jeudi 11 octobre 2018

Etaient présents : André MOLINO, Maire, Sophie CELTON, Première Adjointe,

Philippe NERCY, Louisa HAMMOUCHE, Gérard GUERRERO, Honoré LAMBERT, Arthur MELIS, Adjoint
Denis CANI, Marie-Catherine BIANCO, Hélène FERRANDI, Christine ARNAUDO, Tayeb KEBAB, Sophia
FELLAHI-TALBI, Audrey CERMOLACCE⁽¹⁾, Jérémy MARTINEZ⁽³⁾, Martine CARMONA-FORNERONE,
Patrick FORNERONE, Corinne PORSIN-RAIDIN, Jean-Claude CABRAS⁽²⁾, Conseillers municipaux

Etaient absents et représentés : Sylvie LAURENT par Christine ARNAUDO, Elisabeth
PERRENOT-MARQUE par Philippe NERCY, Patrick MAGRO par André MOLINO, Gérard ESCOFFIER par
Honoré LAMBERT, Patrick DUBESSE par Denis CANI, Dominique JAUFFRET-ROSENTHAL par Arthur
MELIS, Elisabeth ROUDIL par Jérémy MARTINEZ, Hocine BEN-SAÏD par Tayeb KEBAB, Anne OLIVERO
par Sophie CELTON, Emilien GOGUEL-MAZET par Louisa HAMMOUCHE, Angélique ORENGO par Patrick
FORNERONE

Etaient absents excusés : Carole HALGAND, Hervé VAQUIER-TOLINOS, Mike ARINCI

Secrétaire de séance : Philippe NERCY

(1) arrivée après le vote de la 2^{ème} question ; (2) parti après le vote de la 2^{ème} question ; (3) arrivé après le vote de la 3^{ème} question

=====

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le jeudi 18 octobre 2018 sous la présidence de
Monsieur André MOLINO, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 heures 30, procède à l'appel ainsi qu'à l'énoncé des pouvoirs
donnés et constate que le quorum est atteint.

Monsieur le Maire soumet ensuite le procès-verbal du Conseil Municipal du jeudi 20 septembre 2018
à l'approbation de l'assemblée délibérante qui l'adopte à l'UNANIMITE.

Délibération n°01.10.2018 : FINANCES COMMUNALES – Procédure des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP / CP) – Modification des AP et CP existants.

Monsieur le Maire donne la parole à **Monsieur Philippe Nercy** qui procède à la lecture d'une
synthèse de la délibération.

Philippe Nercy : « contrairement à ce qui se passe au niveau de l'Etat, la Ville est très impliquée
dans le domaine du sport. »

Monsieur le Maire : « avez-vous des questions ? »

Monsieur Fornerone : « je voudrais faire une remarque. Je vois qu'il y a plusieurs élus absents
dont certains sont censés avoir des pouvoirs. Nous sommes bien d'accord qu'ils ne prennent pas
part au vote et donc que leurs voix et celles des pouvoirs ne sont pas comptabilisées ? »

Monsieur le Maire : « bien sûr que non puisqu'ils ne sont pas là. »

Monsieur Bourrely : « Monsieur le Maire, si je peux me permettre d'apporter une petite précision
à Monsieur Fornerone. L'état des présents est imprimé sur le compte rendu que tous les élus
reçoivent ainsi que sur toutes les délibérations qui sont transmises au contrôle de légalité. Cet état
fait non seulement mention des élus absents, des pouvoirs donnés (et à qui), mais également en
cas de retard ou de départ anticipé, la question à laquelle l'élu est arrivé ou parti.

Il va de soi que le vote de cet élu ainsi que de celui qui lui a éventuellement donné un pouvoir, ne peuvent pas être comptabilisés pendant leur absence. »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE – 3 abstentions : Martine CARMONA-FORNERONE, Patrick FORNERONE, Angélique ORENGO

Délibération n°02.10.2018 : FINANCES COMMUNALES – Attribution de subventions aux associations – Exercice budgétaire 2018 – 4^{ème} répartition.

Monsieur le Maire donne la parole à **Monsieur Gérard Guerrero** qui procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « avez-vous des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°03.10.2018 : FINANCES COMMUNALES – Budget supplémentaire au budget principal – Exercice budgétaire 2018.

Monsieur le Maire donne la parole à **Monsieur Philippe Nercy** qui procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « en ce qui concerne l'emprunt, nous nous adressons à toutes les banques puis le choix se fait en fonction des meilleures conditions faites à la Ville. »

Madame Porsin-Raidin : « pourquoi le montant de l'emprunt est de 300 000 € ? »

Monsieur Nercy : « car cela correspond à nos prévisions de réalisation et nous avons intérêt à être vertueux. Cela permet à la fois de dégager de la masse budgétaire et de participer à l'économie réelle. C'est ce qu'on appelle le cercle vertueux. »

Monsieur le Maire : « surtout que nous sommes à la veille d'une remontée des taux. Nous avons donc tout intérêt à nous positionner. Avez-vous d'autres questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE – 3 abstentions : Martine CARMONA-FORNERONE, Patrick FORNERONE, Angélique ORENGO

Délibération n°04.10.2018 : FINANCES COMMUNALES – Approbation des rapports de la CLECT portant évaluation des charges transférées entre la Métropole et ses communes membres au titre des transferts et restitutions de compétences.

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « autant Patrick Magro et moi-même que le Directeur général des services et la Directrice des finances qui avons assisté à la CLECT, je peux vous dire que nous avons obtenu ce que nous demandions. Avez-vous des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°05.10.2018 : VIE LOCALE – Approbation d’un commodat autorisant l’usage par la Ville, d’un chemin appartenant à Lafarge Ciments, dans le cadre des « Courses Nature Septémoises ».

Monsieur le Maire donne la parole à **Monsieur Gérard Guerrero** qui procède à la lecture d’une synthèse de la délibération.

Monsieur Guerrero : « c’est la même chose que l’année dernière. »

Monsieur le Maire : « je souhaite un plein succès à cette manifestation. Je vous précise quand même que j’ai adressé un courrier au maire de Simiane car nous allons passer sur son territoire et il m’a répondu que nous aurons une réponse favorable. Avez-vous des questions ? »

En l’absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l’UNANIMITE

Délibération n°06.10.2018 : PETITE ENFANCE – Modification du règlement intérieur des crèches municipales.

Monsieur le Maire donne la parole à **Madame Sophie Celton** qui procède à la lecture d’une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « avez-vous des questions ? »

En l’absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l’UNANIMITE

- **Délibération n°07.10.2018 : CONSEIL MUNICIPAL – Dénomination d’une voie publique de la Zone d’Activités de la Haute Bédoule « Impasse des Métiers ».**
- **Délibération n°08.10.2018 : CONSEIL MUNICIPAL – Dénomination d’une voie publique de la Zone d’Activités de la Haute Bédoule « Impasse de l’Artisanat ».**
- **Délibération n°09.10.2018 : CONSEIL MUNICIPAL – Dénomination d’une voie publique de la Zone d’Activités de la Haute Bédoule « Rue de la Formation ».**
- **Délibération n°10.10.2018 : CONSEIL MUNICIPAL – Dénomination d’une voie publique de la Zone d’Activités de la Haute Bédoule « Impasse de l’Image ».**

Monsieur le Maire procède à la lecture d’une synthèse des délibérations.

Monsieur le Maire : « c’est pour améliorer les adresses de nos entreprises. Je souhaiterais rajouter qu’étant donné qu’il s’agit d’une demande de la Poste, nous ne trouvons pas normal que ces entreprises aient des frais à déboursier dans le cadre des démarches administratives qu’elles vont devoir faire comme notamment pour changer leur Kbis... Dans le passé, nous avons déjà eu l’occasion d’intervenir pour d’autres circonstances et compte tenu des difficultés financières de nos petites entreprises, nous allons suivre ce dossier de près. »

Monsieur Martinez : « on envisage de demander une exonération des entreprises ou de demander à la Poste de payer pour les entreprises ? »

Monsieur le Maire : « si on part sur un remboursement par la Poste, on n’a que peu de chance d’aboutir. En fait on va voir comment les accompagner auprès du greffe du Tribunal de commerce pour obtenir l’exonération. »

Monsieur Fornerone : « je voulais vous demander s’il ne serait pas possible de nommer le rond-point situé devant la crèche la Ronde des Pitchouns, du nom de Arnaud Beltrame, ce gendarme tué par un terroriste ? »

Monsieur Lambert : « il faut être prudent dans le choix des noms. »

Monsieur le Maire : « le geste accompli par cet homme mérite notre respect mais s'agissant des choix de dénominations de voies à Septèmes, notre démarche est de faire référence au local. Par exemple pour les zones, on a regardé ce qu'il y avait comme type d'activités dans ces impasses pour trouver des noms en rapport. Même si je comprends votre démarche, je souhaite qu'on en reste là. »

Madame Porsin-Raidin : « pour rebondir sur ce qu'a dit Monsieur Fornerone, je trouve que le choix est bien mais par exemple pour l'impasse de l'Image, pourquoi ne pas l'avoir dénommée « Impasse des frères Lumière » ou avec le nom d'une autre célébrité ? »

Monsieur le Maire : « d'accord mais dans ce cas, pour l'artisanat, quel nom célèbre pouvions-nous mettre ? Si vous n'avez pas d'autres questions, je vous propose de mettre ces délibérations aux voix. »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote les projets de délibérations.

Vote à l'UNANIMITE

MOTION en faveur de la mobilisation pour le sport français.

Monsieur le Maire donne la parole à **Monsieur Gérard Guerrero** qui procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur Guerrero : « nous avons envoyé un courrier à l'ensemble des associations et une rencontre est prévue prochainement. Concernant la pétition en ligne, elle a déjà recueilli 250 000 signatures et la mobilisation est nationale. »

Monsieur le Maire : « avez-vous des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Monsieur le Maire : « avant de poursuivre la séance, j'ai une proposition à faire au conseil municipal. Nous avons reçu un courrier de la part de l'Union des Maires, par rapport aux inondations subies par le Département de l'Aude. Je voudrais vous proposer de prévoir, comme chaque fois que nous sommes face à ce type de catastrophe, une subvention pour venir en aide aux sinistrés. Je mets la proposition aux voix. »

Vote à l'UNANIMITE

COMPTES RENDUS

Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire a rendu compte des décisions municipales qui ont été prises en application de l'article L.2122-22 de ce même code.

Le compte-rendu de ces décisions est consultable à la Direction de l'Administration Générale de la Ville aux heures d'ouverture de la Mairie.

Monsieur le Maire : « avant de lever la séance, je vous rappelle que pour tenir compte du conseil métropolitain qui se déroulera le jeudi 13 décembre 2018, notre prochain conseil municipal se déroulera exceptionnellement le **MERCREDI 5 DECEMBRE 2018**. Je vous invite à le noter dans vos agendas. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19 h 20.